

et de l'aviation. A la demande du premier ministre il reprend la direction du ministère des Chemins de fer en 1923, et contribue beaucoup à la réorganisation des Chemins de fer Nationaux du Canada. Il accompagne le premier ministre à la Conférence impériale de 1923, et est nommé membre du Conseil privé impérial. Au mois d'octobre 1925 il démissionne de son poste de ministre des Chemins de fer et canaux, et au mois de février 1926 il accepte le poste difficile de Président de la Commission consultative du tarif. Il fut nommé au Sénat au mois de décembre 1926.

Il dirigea le ministère des Chemins de fer et canaux de 1907 à 1911 et de nouveau de 1923 à 1925, alors que la situation ferroviaire au Canada évolua considérablement, et le sénateur Graham eut ainsi une occasion, comme n'en ont que très peu de ministres de la Couronne, d'acquiescer de vastes connaissances sur les ressources du Canada. Ses fonctions le mirent en relations avec des intérêts nombreux et variés au pays aussi bien que dans d'autres parties du monde.

Je n'ai qu'esquissé les grands services rendus pendant sa vie d'homme d'Etat. Les parlementaires et les autres hommes publics se rappelleront qu'il fut un administrateur compétent et juste, et le peuple se rappellera son sens de l'humour, sa bienveillance et sa courtoisie, en un mot que c'était un gentilhomme chrétien.

Sa grande facilité d'adaptation lui fit immédiatement trouver sa place ici, et il prit une part active et efficace aux délibérations. A la présidence du comité des Chemins de fer sa vaste expérience était précieuse lorsque des questions importantes étaient à l'étude.

J'ai toujours pensé que la formation que M. Graham avait reçue dans le journalisme l'avait bien préparé pour les tâches plus ardues de sa vie parlementaire.

Personnellement je sens que j'ai perdu un ami fidèle qui m'était cher. C'est le désir de tous les honorables sénateurs, j'en suis certain, que nous exprimions nos condoléances les plus sincères à Madame Graham et à sa famille, ainsi qu'à Madame Parent et aux siens dans le deuil cruel qui les afflige.

L'honorable C. C. BALLANTYNE: Nous nous rappelons avec grande tristesse qu'il y a quelques mois à peine, au moment de l'ajournement de la Chambre, notre regretté distingué Président semblait en bonne santé et d'excellente humeur comme d'habitude. Son décès subit et inattendu nous a tous profondément bouleversés.

Feu notre collègue occupait le plus haut poste que le Sénat du Canada peut conférer à l'un de ses membres, lorsqu'on le nomma

L'hon. M. KING.

Président. Il s'est acquitté de ses fonctions avec beaucoup de dignité, de compétence et d'impartialité. Sa longue expérience dans les deux Chambres et sa connaissance parfaite des deux langues le désignaient tout particulièrement pour remplir le poste de Président du Sénat.

L'honorable Georges Parent a fourni une belle carrière au service de son pays, car il est entré à la Chambre des communes assez jeune. Notre regretté collègue était un membre distingué du barreau et ses sages avis le faisaient rechercher des conseils d'administration de sociétés financières et commerciales.

Notre feu Président était naturellement fier de sa ville et de sa province natales, mais il se disait que son élection au Parlement en faisait non seulement le mandataire de la ville qu'il représentait, mais aussi de tout le pays. Il faisait preuve d'une grande tolérance sur toutes les questions où le bien-être du pays était en jeu. Si un plus grand nombre d'hommes publics étaient animés d'une largeur d'esprit égale à celle dont il fit toujours preuve, il y aurait encore plus d'unité au Canada qu'il y en a présentement.

On me permettra d'ajouter quelques observations personnelles. J'ai eu l'honneur de siéger à la Chambre des communes en même temps que notre regretté Président; il y était fort estimé et nos relations ont toujours été très cordiales. Lorsqu'il est entré au Sénat ce fut un plaisir de renouer ces relations. La disparition soudaine de mon bon ami, feu le Président, m'afflige profondément.

Au nom de tous les honorables sénateurs de notre côté de la Chambre, je m'associe à l'honorable chef et à ses collègues pour exprimer à Madame Parent et à sa famille nos condoléances les plus sincères.

Le décès du très honorable George P. Graham a fait disparaître de la vie publique du Canada un personnage très charmant, — un grand homme d'Etat canadien et un philanthrope. Au cours de sa longue et fructueuse carrière publique il a accompli des œuvres que peu d'hommes publics ont égalé. Notre regretté collègue a démontré qu'il était un administrateur compétent, lorsqu'il a rempli plusieurs portefeuilles importants de l'Administration. Il faisait toujours très bien ce qu'il entreprenait.

Pour ce qui est de participation aux travaux de cette Chambre, nous nous rappelons tous les nombreux excellents discours que nous avons eus la bonne fortune d'entendre, et l'habileté avec laquelle il présidait le comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Le sénateur Graham était bien connu partout au Canada. Il se faisait des amis dans